



**TÉLÉCHARGEMENT DU FORMULAIRE
OU SAISIE EN LIGNE SUR
www.cd31.net/TEEH**

DATE LIMITE DE TRANSMISSION : 14 JUILLET 2025

Si cette date n'est pas respectée, le Département ne peut garantir la prise en charge dès la rentrée scolaire.
Les dossiers transmis par mail ne seront pas traités



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
Direction des transports et des mobilités
1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE CEDEX 9

PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Horaires d'ouverture
Bureau d'accueil des transports scolaires ouvert du lundi au vendredi
de 8H45 à 12H15 et de 13H45 à 16H45

Numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe ou mobile

0 800 011 593 Service & appel gratuits

Contact
www.cd31.net/servicesTEEH

Haute-Garonne le Département



Transports scolaires 2025-2026

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Les élèves et étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une prise en charge intégralement gratuite* du Conseil départemental, pour leur transport depuis leur domicile jusqu'à leur établissement scolaire, établissement d'enseignement et lieu de stage.

L'accès aux transports scolaires des élèves et des étudiants en situation de handicap est une priorité pour le Conseil départemental. Permettre cet accès, c'est faire en sorte de les scolariser dans les meilleures conditions possibles.

Le Département met ainsi en place des dispositifs et accorde des aides financières.

Pour les élèves et les étudiants qui ne peuvent pas emprunter les transports en commun, le Conseil départemental propose un transport scolaire adapté à leurs contraintes ou, en cas de transport avec un véhicule personnel, le versement d'indemnités kilométriques.

Le Département s'engage à pérenniser l'accessibilité et la qualité de l'offre de service public de proximité pour les personnes en situation de handicap.

** Sans frais d'inscription.*

RÈGLEMENT TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA PRISE EN CHARGE ?

- Les élèves en situation de handicap, domiciliés en HAUTE-GARONNE, qui fréquentent un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé sous contrat, scolarisés en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) ou bénéficiant de l'AAEH (Allocation pour l'Éducation de l'Enfant Handicapé) ou de l'AAH (Allocation Adultes Handicapés) ou titulaire de la CMI (Carte Mobilité Inclusion) mention invalidité.
- Les étudiants en situation de handicap, domiciliés en HAUTE-GARONNE, qui fréquentent un établissement d'enseignement supérieur quel que soit le ministère de tutelle et bénéficiant de l'AAEH ou de l'AAH ou titulaire de la CMI mention invalidité.

MOYENS DE TRANSPORTS PROPOSÉS :

Sur la base d'un aller-retour quotidien pour les demi-pensionnaires ou d'un aller-retour hebdomadaire pour les internes

- **Services des transports scolaires et services de transports en commun** (Bus, Métro, Tram, Train). Lorsque ces services existent, vous devez en priorité choisir ce mode de transport.

Si l'élève emprunte le réseau Tisséo, un titre de transport gratuit peut être délivré aux parents ou personnes accompagnateurs à leur demande.

- **Si vous assurez vous-même le transport de votre enfant** avec votre véhicule personnel des *indemnités kilométriques* vous seront remboursées. Le barème est disponible sur le site : www.cd31.net/TEEH

- **En fonction de la gravité du handicap médicalement établie** (article R3111-24 à R3111-27 du Code des transports), **ou en l'absence de transports scolaires ou de transport en commun correspondant au trajet, un transport adapté organisé par le Département peut être accordé.**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Conseil départemental concernant votre demande de prise en charge financière pour le transport scolaire d'un élève/étudiant en situation de handicap. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : transporteurs dont Tisséo, SNCF et UO, à des fins de délivrance de titres de transport, taxis et sociétés de transport. Les données sont conservées au maximum pendant une durée de deux ans après la fin de l'année scolaire concernée. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données : contact-dpo@cd31.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

**TÉLÉCHARGEMENT DU FORMULAIRE
OU SAISIE EN LIGNE SUR
www.cd31.net/TEEH**



PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À LA DEMANDE

IMPORTANT : Pour élèves/étudiants majeurs, les justificatifs doivent être établis à leur nom.

• **Justificatifs communs à tous les usagers**

Ces documents justifient la condition de domiciliation en Haute-Garonne et la reconnaissance de la situation de handicap.

Usagers concernés	Condition de domiciliation	Reconnaissance de la situation de handicap
Tous les élèves et étudiants	1 Justificatif de domicile du représentant légal ou de l'élève / l'étudiant majeur datant de moins de 6 mois (facture d'électricité ou de gaz ou de téléphone)	2 Notification de la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) en cours de validité (AEEH, AAH ou orientation en classe ULIS) pour l'année scolaire 2025-2026* OU CMI mention « invalidité » délivrée par la MDPH OU Notification des services départementaux de l'Éducation nationale précisant l'orientation scolaire en ULIS * Si les droits sont en cours de renouvellement auprès de la MDPH, joindre l'accusée de réception de la demande.

• **Justificatifs complémentaires selon la situation de l'utilisateur**

Les usagers indiqués ci-après fournissent en complément des justificatifs communs, les documents justifiant leur situation particulière.

Usagers concernés	Documents à joindre
Élèves et étudiants en familles d'accueil	3 Attestation de placement de l'élève délivrée par l'Aide Sociale à l'Enfance
Élèves et étudiants en situation de garde alternée	4 Copie du jugement de divorce ou, à défaut, attestation sur l'honneur signée par les deux parents

• **Justificatifs et documents particuliers selon le mode de transport utilisé**

En fonction du transport emprunté, les usagers fournissent le (les) document(s) suivant(s) en plus des justificatifs communs et/ou particuliers précédents.

Mode de transport	Documents à joindre
Véhicule personnel	5 RIB au nom du responsable légal de l'élève ou de l'élève / l'étudiant majeur
Réseaux Tisséo ou liO	6 Le numéro de la carte Pastel de l'élève ou de l'étudiant ou à défaut, une photographie d'identité 7 Le numéro de la carte Pastel de l'accompagnateur ou à défaut, une photographie d'identité
Transport adapté organisé par le Département	8 Attestation d'un médecin ou d'un professionnel de santé certifiant l'impossibilité de prendre les transports en commun en raison de la gravité du handicap datant de moins de 3 mois



Élèves et étudiants en situation de handicap
année scolaire 2025 - 2026

DATE LIMITE DE TRANSMISSION : 14 JUILLET 2025

Si cette date n'est pas respectée, le Département ne peut garantir la prise en charge dès la rentrée scolaire.

Document à envoyer par courrier postal à l'adresse :
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
Direction des transports et des mobilités - 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE CEDEX 9
Les dossiers transmis par mail ne seront pas traités.

PHOTO
À agraffer

UNIQUEMENT POUR
les réseaux Tisséo - liO

☐ 1^{ère} demande ☐ Renouvellement • Qualité : ☐ Interne ☐ Demi-pensionnaire

N° DOSSIER

L'ÉLÈVE - L'ÉTUDIANT

• Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)
• NOM • PRÉNOM • DATE DE NAISSANCE | | | | | | | | | |
• ADRESSE
• BÂTIMENT/APPARTEMENT • CODE POSTAL | | | | | |
• COMMUNE

LE RESPONSABLE LÉGAL - L'ÉLÈVE OU L'ÉTUDIANT MAJEUR

LE RESPONSABLE LÉGAL Parents - Tuteur (rayer la mention inutile) OU **L'ÉLÈVE / ÉTUDIANT MAJEUR**

• NOM • PRÉNOM • Adresse
• Code postal | | | | | | • Commune
• Téléphone • N° Portable • E-mail
• Si garde alternée, semaines de garde : ☐ Paires ☐ Impaires
GARDE ALTERNÉE (indiquer les nom, prénom et adresse de l'autre parent)
• NOM • PRÉNOM • Adresse
• Code postal | | | | | | • Commune
• Téléphone • N° Portable • E-mail
• Semaines de garde : ☐ Paires ☐ Impaires

FAMILLE D'ACCUEIL

• NOM • PRÉNOM • Adresse
• Code postal | | | | | | • Commune
• Téléphone • N° Portable • E-mail

En cas de déménagement en cours d'année, transmettre 1 justificatif de domicile 3 semaines avant la date prévue.

SCOLARITÉ PRÉVUE EN 2025 /2026 (cocher les cases correspondantes)

• Établissement scolaire fréquenté • Code postal | | | | | | • Commune
• Classe suivie : ☐ ULIS (indiquer le niveau) ☐ Autres classes :

JOURS DE TRANSPORT													
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche (uniquement pour les internes)							
☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour	☐ Aller ☐ Retour

MODE DE TRANSPORT

☐ Transports Scolaires : N° de service
☐ Transports en Commun : ☐ Tisséo > Ligne ☐ liO > Ligne ☐ SNCF > Ligne
Besoin d'accompagnateur (réseau Tisséo) ☐ Oui ☐ Non
☐ Véhicule personnel (indemnités kilométriques)
☐ Transport adapté en petit véhicule organisé par le Département
Éléments techniques de transports : ☐ fauteuil roulant manuel ☐ fauteuil roulant électrique ☐ autres :

MOTIVATION DE LA DEMANDE PAR LA FAMILLE

.....
.....

ATTESTATION ET SIGNATURE

• Je soussigné-e,
certifie exacts les renseignements portés sur la présente demande de prise en charge.

Signature du responsable légal ou de l'élève / étudiant majeur